

Le 11 avril 2018

« Ne touchez pas à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris ! »
« Ne touchez pas à son statut spécifique et à son unicité ! »
« Ne touchez pas au Statut particulier des personnels ! »

ALERTE :

l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est menacée dans son existence même.

Lors de la dernière Commission Médicale d'Établissement Centrale, Martin Hirsch, directeur général de l'AP-HP a affirmé qu'il « y avait 3 mois pour proposer un changement des statuts de l'institution, et des personnels ». (Compte-rendu de la CME)

Le Statut spécifique de l'AP-HP et le statut particulier des personnels sont en effet étroitement liés.

L'AP-HP, institution créée par la loi du 10 janvier 1849, est un établissement public de santé régional pour Paris et l'Ile-de France. Elle emploie plus de 100 000 personnels médicaux et non médicaux.

L'AP-HP, premier CHU d'Europe, avec son statut d'hôpital un et indivisible, ses 37 hôpitaux, ses instituts de formation, son Siège, ses services généraux, ses pôles de recherche médicale,... est une référence et un point d'appui pour tous les hôpitaux du pays.

L'unité de l'AP-HP, c'est l'unité de ses hôpitaux, de ses structures, de ses personnels autour de son Statut particulier.

Le Statut particulier des personnels, ce sont des droits, notamment la demi-cotisation ouvrière, la défiscalisation des mutuelles MNH et MC,... que nous avons pu conserver avec l'aide la Fédération FO au moment de la loi HPST (Hôpital Patient Santé Territoire). Ce sont également des garanties contre la mobilité forcée, ses crèches, ses centres de loisirs.

Et c'est cette institution séculaire que Martin Hirsch veut démanteler en changeant son statut spécifique et celui des personnels.

Tout comme le gouvernement Macron veut passer en force pour privatiser la SNCF et détruire le Statut des cheminots, Martin Hirsch, à la demande du gouvernement, entend s'attaquer à l'unicité de l'AP-HP et au Statut particulier des personnels avec la même méthode : la concertation.

FO AP-HP rappelle son attachement à la libre négociation sur la base des revendications et la défense des intérêts des personnels.

La place du syndicat n'est pas dans une concertation visant un changement de statut de l'AP-HP d'autant que Martin Hirsch indique que cela « nécessite un débat politique plus large, qu'il concerne aussi les citoyens, les autres établissements ».

Force Ouvrière AP-HP se refuse d'accompagner Martin Hirsch dans son entreprise de changement de statut de l'AP-HP et réaffirme son attachement indéfectible au maintien de l'unicité de l'AP-HP et du Statut particulier des personnels.

Martin Hirsch anticipe le « plan stratégique de transformation du système de la santé » de la Ministre Buzyn, plan qui prévoit l'organisation territoriale des soins, le développement du numérique, la « diminution de 30% des soins » décrétés par elle « inutiles », la mobilité accrue des personnels, le développement de l'ambulatoire,...

Il s'agit avec le plan Buzyn d'un vaste plan de démantèlement de notre système de santé et cela passe par la destruction du Statut de l'AP-HP et de son unicité qui est un obstacle à la régionalisation.

FO AP-HP alerte tous les personnels, organisera des réunions d'informations dans tous les hôpitaux afin de construire le rapport de force pour :

- Le maintien du Statut spécifique et de l'unicité de l'AP-HP,
- Le maintien du statut particulier des personnels,
- Le retrait de tous projets de Martin Hirsch démantelant l'AP-HP.

Le syndicat FO AP-HP a informé sa Fédération, les Unions Départementales FO de Paris et de la région parisienne vu la gravité de la situation. Elle informera les délégués au Congrès confédéral de cette nouvelle attaque gouvernementale contre les droits collectifs et la population.

**Rejoignez Force Ouvrière,
un syndicat libre de toutes attaches, indépendant.
Un syndicat pour les revendications, pour le Statut.**

Paris, le 11 avril 2018